NATIONS
UNIES

E

Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/CHEM/AC.1/9
2 juin 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Septième Réunion d'experts concernant le projet
pilote de démonstration du nettoyage environnemental
de certains sites pollués par des produits chimiques

27 avril 2000

RAPPORT DE LA SEPTIÈME RÉUNION D'EXPERTS

Introduction

1. La septième Réunion d'experts s'est tenue le 27 avril 2000 à Genève dans le cadre de la troisième session annuelle du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique. La première Réunion avait eu lieu en mars 1994. Pour connaître tout l'historique du projet, lancé en octobre 1992, on consultera le rapport de la cinquième Réunion, tenue en avril 1998 (TRADE/CHEM/AC.1/2); une mise à jour est présentée dans le rapport de la sixième Réunion (TRADE/CHEM/AC.1/4).

2. Des représentants des pays ci-après ont participé à la Réunion : Albanie, Allemagne, Bélarus, Fédération de Russie, Finlande, France, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Turquie[1].

[1] La veille, l'Équipe spéciale avait tenu une réunion à laquelle avait assisté un représentant de la Suisse. Les points abordés au cours de cette réunion qui intéressent le groupe d'experts sont présentés dans le présent rapport.

GE.00-31704 (F)

Adoption de l'ordre du jour

3. La Réunion a adopté son ordre du jour provisoire (TRADE/CHEM/AC.1/7).

Élection du bureau

4. M. Viktor Mejstřík (République tchèque) a été élu président. Il a rappelé le travail remarquable accompli par son prédécesseur, M. Jiří Čoupek, décédé depuis la réunion précédente, et dont l'absence serait grandement ressentie. Il a ensuite brièvement présenté la nouvelle structure de l'Équipe spéciale, qui comprenait un nouveau membre représentant l'Allemagne.

Situation actuelle sur les sites choisis comme première priorité

5. La délégation lettone a présenté un rapport sur le site d'Inčulkalns (Lettonie). Il y avait là cinq voies navigables qui alimentaient la capitale, Riga, en eau potable. Le Gouvernement avait affecté 100 000 dollars É.-U. au financement de la première phase, relativement simple, du nettoyage du site. Rien ne garantissait qu'il pourrait financer la seconde phase du projet. Le secrétariat a sollicité par courrier plusieurs organismes donateurs afin d'aider les Lettons à trouver un financement extérieur.

6. Un rapport intérimaire détaillé sur le site de Synthesia (République tchèque) a été présenté; des progrès remarquables avaient été réalisés sur ce site complexe. Les principales études portant sur la pollution du sol étaient désormais toutes achevées et une étude approfondie aurait lieu à l'été 2000 pour examiner également l'état des eaux souterraines. Les travaux de régénération devaient commencer en automne 2000. Le montant estimatif des dépenses s'élevait à quelque 3 millions de dollars pour la première phase et à 20 millions de dollars pour la seconde. Les propriétaires du site recherchaient des investisseurs privés pour les aider à financer les opérations de nettoyage, en échange d'une prise de participation dans la société.

7. À l'usine de peinture de Chemolak (Slovaquie), la situation n'avait guère évolué et il a été proposé de retirer ce site de la liste de priorité. Les solvants qui s'écoulaient des réservoirs vétustes commençaient à polluer les eaux souterraines à Smolenice. Les travaux de régénération ne posaient pas de problème sur le plan technique, mais les ressources financières nécessaires n'avaient pu être dégagées.

8. La délégation slovaque a proposé le site de Chemko Strazske pour remplacer Chemolak sur la liste de première priorité. Il s'agit d'un site pollué par des hydrocarbures aromatiques chlorés, dont un millier de tonnes de polychlorobiphényles (PCB). Il n'existait pas d'incinérateur de déchets dangereux pour ce type de produit dans le pays et en construire un sur place représenterait une dépense exorbitante. Le transport transfrontière était coûteux et il risquait en outre d'être interdit par la Convention de Bâle. Le secrétariat examinerait la question relative à la réglementation avec le concours de la Division des transports de la CEE-ONU.

9. À Bulcolor (Bulgarie), les travaux avaient pris du retard en raison du manque de financement et des remaniements ministériels. On avait cherché à mobiliser des fonds pour financer le nettoyage en concluant des accords de coopération internationale avec, entre autres, plusieurs sociétés tchèques, et le Gouvernement néerlandais. Les travaux de révision et de

réparation du système d'évacuation des eaux usées étaient désormais achevés, de même que ceux concernant le système d'épuration des résidus de colorants. La pollution avait été stoppée, mais des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour poursuivre le projet. Le Gouvernement suisse avait financé des activités d'assistance technique pour le nettoyage du site. Toutefois, cet appui allait cesser en raison du changement de priorités du Ministère de l'environnement. Le secrétariat solliciterait l'appui financier d'autres organismes, en particulier du PNUD, sur la base d'une proposition que devait établir le représentant de la Suisse.

10. Le site de Widawka (Pologne) ayant été complètement remis en état, la délégation polonaise, qui souhaitait faire inscrire un nouveau site, Carbochem, sur la liste de première priorité, avait adressé une proposition en ce sens au secrétariat plusieurs mois auparavant. Les membres de l'Équipe spéciale, qui en avaient été saisis, ont demandé de plus amples détails au représentant de la Pologne. L'Équipe spéciale a confié le projet à M. Družina (Slovénie) en tant que responsable du site. La plupart des renseignements demandés ayant été communiqués au cours de la Réunion, il a été décidé, sous réserve que les autres détails réclamés soient fournis rapidement, de classer le site sur la liste de première priorité[2]. Carbochem était une usine d'acide sulfurique et de noir de carbone créée en 1943 par la société allemande Degussa et démantelée à la fin de la guerre, pour être transférée dans l'ex-URSS. Les réservoirs avaient été vidés sur le sol afin d'être plus facilement transportables. L'usine avait été reconstruite en 1950 sur le même emplacement, mais pour produire uniquement du noir de carbone de haute qualité (20 000 tonnes par an). Les éléments polluants comprenaient des métaux lourds (As, Cr, Cd et Pb), neutralisés par un traitement à la chaux, et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Les travaux de décontamination devraient coûter environ 750 000 dollars et se prolonger pendant deux à trois ans.

Situation actuelle sur les autres sites

11. Aucun élément nouveau n'a été communiqué en ce qui concerne l'évolution de la situation sur les sites non prioritaires. Le secrétariat a été prié de tenter d'obtenir de plus amples renseignements à leur sujet et d'en rendre compte dans le rapport intérimaire.

Travaux futurs de l'Équipe spéciale d'experts chargée du projet pilote

12. Une question a été posée à propos des aides financières accordées aux sites qui figuraient sur la liste de première priorité : n'étant pas un organisme de financement, la CGE ne pouvait consentir aucune aide financière; mais, en cas de recherche d'un financement auprès d'autres institutions, l'inscription d'un site sur cette liste indiquait que, de l'avis des experts de la CEE, celui-ci était prioritaire. Le représentant du Conseil européen de l'industrie chimique a suggéré que le secrétariat dresse une nouvelle liste de sources possibles de financement, pour compléter celle établie en 1997.

13. Compte tenu des changements apportés aux listes, la composition de l'Équipe spéciale devait être légèrement modifiée. M. Čoupek (République tchèque) étant décédé, le Ministère de l'environnement de la République tchèque a recommandé que M. Mejstřík soit nommé à la

---

[2] *Note du secrétariat* : Les renseignements manquants ont été communiqués à l'Équipe spéciale qui a considéré, une semaine après la Réunion, qu'ils étaient suffisants.

présidence, ce qui a été accepté à l'unanimité. M. Murín (Slovaquie) a été chargé de suivre le site susmentionné de Chemko. M. Prochaska (République tchèque) suivrait le site de Synthesia et M. Družina (Slovénie) serait responsable du site de Carbochem en Pologne. M. Mejstřík continuerait d'être chargé d'examiner les sites candidats à une inscription sur la liste de la CEE et de faire des recommandations en vue de leur inscription éventuelle sur la liste de première priorité.

14. À la sixième Réunion, tenue en 1999, il avait été proposé de rechercher de nouveaux membres pour l'Équipe spéciale et le secrétariat avait été prié de donner suite à cette demande. Un nouveau membre a été sélectionné : M. Konstantin Terytze de l'Office fédéral de l'environnement [de l'Allemagne] (Umweltbundesamt) à Berlin. On en rechercherait un autre représentant la Fédération de Russie.

Deuxième édition du *Répertoire des techniques de décontamination des sols et des entreprises de régénération des sols*

15. La deuxième édition du *Répertoire des techniques de décontamination des sols et des entreprises de régénération des sols* a été publiée conjointement avec le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS), entité relevant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (CIS-ONUDI) installée à Trieste (Italie), les deux organisations se partageant la responsabilité et les bénéfices des travaux. Le CIS a financé les services d'un consultant recommandé par la CEE et la deuxième édition du *Répertoire* a été établie et imprimée à Genève, avec l'appui du secrétariat de la CEE. Le CIS a contribué à l'élaboration de la structure rédactionnelle du document et produit des données et des articles pour la version définitive. Plusieurs pays non membres de la CEE (Brésil, Égypte et Viet Nam) ont été ajoutés au Répertoire car le CIS disposait de données les concernant au titre d'un projet analogue.

Séminaire sur l'analyse, les techniques de traitement et la remise en état des sols pollués (Paris, 13-15 mars 2001)

16. La délégation française a rendu compte oralement des préparatifs de cette manifestation, et s'est dite très satisfaite des résultats de l'édition précédente. Les experts l'ont remerciée pour les préparatifs du séminaire, qui était le troisième de la série. Des renseignements détaillés sur les travaux préparatoires effectués par le Comité d'organisation et le secrétariat sont consignés dans le rapport de la réunion préparatoire du Séminaire (TRADE/CHEM/SEM.2/AC.2).

Propositions concernant la poursuite des travaux, et calendrier correspondant

17. La Réunion d'experts a accepté le calendrier actualisé ci-après pour la poursuite de ses travaux :

Juillet 2000	Projets d'études de cas
Septembre 2000	Projet de rapport intérimaire de la CEE sur les projets de nettoyage menés à bien
Fin 2000	Parution de la publication de la CEE

25 avril 2001 Huitième Réunion d'experts concernant le projet pilote, au cours de laquelle les participants examineront le rapport intérimaire susvisé, ainsi que les autres questions habituelles.

Questions diverses

18. Les participants ont entendu un exposé de la délégation slovène sur les progrès réalisés par le Comité sur les défis de la société moderne (CDSM) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le cadre de son étude pilote intitulée *Évaluation des techniques éprouvées et des techniques nouvelles de dépollution des terrains et des eaux souterraines contaminés (Phase III)*. Des exemplaires du rapport annuel pour 1999, ainsi qu'un CD-ROM décrivant le projet dans son intégralité, ont été distribués à tous les participants. Le secrétariat a également fait état des premiers contacts établis avec le Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN, précisant que ces contacts seraient renforcés au cours des six mois suivants.